

Lettres recommandées d'office aux banques

Laurent BONNEFOY

" PIÈCE DU MOIS " DU 7 SEPTEMBRE 2024

Parmi les curiosités que l'on peut observer sur du courrier commercial au 20^e siècle figurent des enveloppes portant un enregistrement de recommandation en transit ou à l'arrivée. Plusieurs archives bancaires permettent d'analyser ce phénomène essentiellement observé depuis les années 1920 (fig. 1) jusqu'aux années 1950.

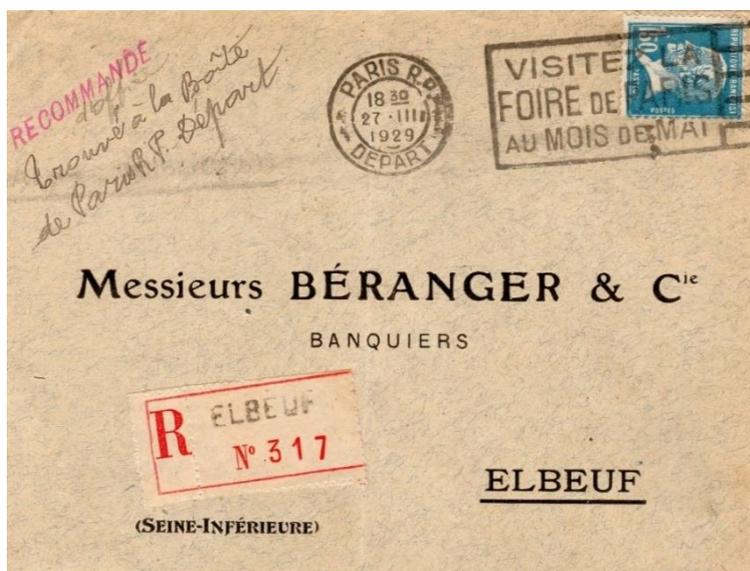


Fig. 1 : lettre déposée à Paris RP pour une banque d'Elbeuf en 1929, recommandée à destination. La suscription porte bien la mention 'Recommandé' et l'affranchissement correspond bien à celui d'une lettre recommandée mais le dépôt a été effectué en boîte aux lettres extérieures et non à un guichet de bureau de poste.

1

Fig.2 : lettre pour Castres prise en charge par un convoyeur dans l'Ouest, puis enregistrée par la brigade B de l'ambulant Bordeaux à Sète en 1933.



Des annotations de lettres d'une banque du 4e arrondissement parisien permettent de retrouver les sources réglementaires de cet enregistrement en cours d'acheminement ou de distribution (fig. 3). Le central IV fait en effet référence à l'article 39 du fascicule IV de l'Instruction Générale des Postes. Cet article stipule notamment que si au moins deux éléments de reconnaissance de signes extérieurs sont réunis, il convient alors de recourir à la formalité de la recommandation d'office.



Fig. 3 : lettre de Béziers en 1955, marquée « Recommandée d'office à P. IV. Art. 39 F. IV ».